

République Française  
Département de l'Hérault  
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 17/07/2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 23 JUILLET 2024**

N° 40-2024

Membres en exercice : 9

Présents : 8 Absents : 4

Représentés : 0 Pour : 8

Contre : 0 Abstention 0

L'An Deux Mille Vingt Quatre le vingt-Trois Juillet à 18 heures  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous  
la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

**Présents** : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P,  
KROGSDAHL A, STEHLE C

**Absents** : NICAISE V.

**Secrétaire de séance** : MORESMAU JP.

**Objet : Demande de subvention à la communauté de communes dans le cadre des fonds de concours commune -1000 habitants pour le projet de restructuration du pavillon (Buvette Cuisine et patio) du Théâtre de Verdure**

M. le Maire expose que le projet de rénovation du Théâtre de Verdure, espace buvette-cuisine patio a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire selon les instructions des élus et de la population. Cet ensemble très polyfonctionnel est un atout exceptionnel pour la vie associative, culturelle et festive du village. Au vu de la vétusté de cet espace, il est primordial aujourd'hui de requalifier la buvette-cuisine-patio pour une remise aux normes des équipements.

Le coût prévisionnel est estimé sur la base d'un avant-projet sommaire à 328 500 € HT.

Des demandes de subventions ont été déposées pour ce projet ;

Les services de l'Etat ont approuvé une participation au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 40 % maximum. Le Département a été sollicité à hauteur de 30 %.

M. le Maire propose de demander l'appui de la Communauté de communes dans le cadre du fonds de concours pour les communes de – de 1000 habitants.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b>Financements publics</b>			
Etat	DETR-DSIL	131 400 €	40 %
Département		98 550 €	30 %
Communauté de communes		15 000 €	4.56 %
<b>Auto-financement</b>			
Fonds propres			
Emprunt		83 550 €	25.44 %
<b>Total HT</b>		<b>328 500 €</b>	<b>100 %</b>

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de dépôt de permis de construire : 04/12/2023 – obtention 04/06/2024

Date de lancement de l'appel d'offre : octobre - 2024

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : janvier 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : juin 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 328 500 HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de la communauté de communes vallée de l'Hérault pour un montant de 15 000 € tel que mentionnés dans le plan de financement
- autorise le Maire à modifier, si besoin et sans augmentation de la dépense, le plan de financement prévisionnel ainsi présenté,
- autorise le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions ».

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le .....

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

**Le Maire,  
SIEGEL R.**

**Le / La secrétaire de séance,**

  


